

Envoi par courriel et par courrier

Québec, le 28 mai 2013

Monsieur Guy Ouellet, directeur général
Régie des matières résiduelles du Lac Saint-Jean
615, rue Bergeron Ouest
Alma (Québec) G8B 1V3

**Objet : Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique
à Hébertville-Station
Questions complémentaires du 28 mai 2013 (DQ13 n^{os} 1 à 3)**

Monsieur,

À la suite de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses **d'ici le 31 mai prochain**.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j.

Annexe de questions du 28 mai 2013

1. Au cours de la visite du LET de L'Ascension qui a eu lieu le 25 avril dernier, la commission a pu constater qu'une cellule est en cours d'exploitation et qu'une autre est aménagée en prévision des besoins futurs.
 - a. Veuillez identifier chacune de ces cellules, soit leur numérotation selon les autorisations obtenues.
 - b. Quelle est la capacité totale (tonnage) de la cellule en cours d'exploitation? Quelle est sa capacité résiduelle et à quel moment sera-elle complétée?
 - c. Quelle est la capacité totale (tonnage) et la durée de vie anticipée de la dernière cellule?
2. En référence au document DQ4.1 et à votre réponse à la question 2, la commission réitère sa demande pour que vous lui fournissiez la quantité de matières organiques putrescibles qui seraient toujours éliminées dans le LET projeté pour les années 2014 à 2033 inclusivement.
3. La RMR s'est dite désireuse d'acquérir le lot 4 467 489. À quel usage serait alors destinée la superficie excédentaire à la zone proposée en guise de compensation, soit les milieux hydriques et humides situés en amont de l'ouvrage de retenu X0000804 en incluant une bande de végétation terrestre de 40 m?